

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 26

Artikel: Rassurée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CHÈRA A LA LOLO

Monsu S. G. vo z'ein a raconté de iena de cando passé, que sè parlâve de la Lolo que l'avâi fam de sè maryâ et que desâi ào syndico :

— I'âmo mî on gros Motai dein mon lhî, qu'on syndico dein lo lhî à 'n'autra.

Cllia Lolo l'êtai quemet ein a bin : volâve servi l'êz'utti que lo bon Dieu lâi avai fê. Resseimblâve ou bocon à 'na certaina Caton que l'êtan prau su d'à pareint. Cllia Caton n'êtai pas oncora tant vilhie et l'êtai poûra. N'êtai pas maryâie, mî cein lâi gravâve pas d'avâi dâi boufbo, quasu tote lê z'annâie, et que lê faillai pliessi pè la coumouna. Lé municipau n'étant pas tant conteint por cein que cllia fémalla et sè batar cotâvant gros à la coumouna.

A onna tenâllia de la Municipalitâ, lo syndico, que volâve que clli commerce botsâi, l'avâi demandâ à la gaupa, cô l'êtai lo père dau derrâi et la gaupa l'avâi repondou :

— Lo père l'ê monsu lo syndico et tota la municipalitâ, du que l'ê leu que païant.

L'êtai dan 'na rôuta quemet vo vâide, assebin l'a faliu la betâ dein iena de clliau mâison que lâi diant « de relèvemeint », iô que lâi fut bo et bin et que lâi sè pliezâi prau. On ètai dza on mài de décembro, fasâi frâ, et on coup que la Caton l'êtai âo pâilo, dè coûte lo fornet avoué 'na dama de clli l' « asile », la dama lâi fâ dinse :

— Eh bin! Caton, vo faut vo corredzi et no promettre que vo ne volâi pe rein fêre de clliau z'einfant. Djura lo.

— Eh bin, Madama, vo djuro que sti coup sârâi lo derrâi... po sti an.

MARC A LOUIS.

C'est l'air qui fait la chanson. — Au dessert, un des invités de Mme X... parle d'une chanson grivoise qui fait actuellement florès parmi les étudiants de Paris.

— Oh! chantez-nous-la, dit Mme X...

— C'est impossible, elle est vraiment trop teste.

— Eh bien, dites-nous seulement les paroles!

UN CHANT PAR MOIS

On a déploré à maintes reprises et fort justement que nous ne soyions pas capables, dans nos réunions, banquets, fêtes patriotiques, dans nos courses et promenades, de chanter convenablement nos chants nationaux. Passe encore l'air; on le fredonne plus ou moins juste et plus ou moins bien; mais pour les paroles, « va-t'en voir s'ils viennent, Jean! » On en sait par cœur la première strophe, parfois même pas complètement; et c'est tout. De la seconde strophe, à peine connaît-on le premier vers; les suivantes sont absolument ignorées. Et voilà pourquoi de déplorables chansons de guinguettes faubourriennes et d'importation étrangère ont le pas sur nos chants du pays. C'est triste!

Il y a deux ou trois ans, le *Conteur* avait consulté ses lecteurs pour savoir quels étaient, à leur avis, les dix chants nationaux que tout Suisse doit au moins connaître par cœur, musique et paroles. Les réponses arrivèrent nombreuses; elles variaient passablement.

En publiant le résultat de cette consultation et le nombre de suffrages obtenus par chacun des chants indiqués, le *Conteur* avait exprimé le vœu que l'Etat mit la question à l'étude et, éventuellement, fit imprimer et distribuer, dans toutes les écoles, un modeste recueil contenant la musique et les paroles des dix ou quinze chants nationaux qui auraient été choisis. Ce vœu, bien modeste pourtant, attend toujours satisfaction.

. Or, pour tromper les longueurs de l'attente et aussi pour couper court à toutes les excuses des « patriotes » qui disent ne pas connaître ces chœurs, le *Conteur* publierà chaque mois, jusqu'à concurrence de, dix ou quinze, les paroles — c'est ce que l'on ignore le plus souvent — d'un de nos chants patriotiques, d'entre les plus populaires, bien que les moins sus.

Nous aurions dû peut-être débuter par l'*Hymne national* (O monts indépendants!) ou par le *Cantique suisse*. Vrai! nous n'osons pas! Il nous semble que ce serait faire affront à nos sentiments patriotiques. Ces deux chants, tout le monde les sait, intégralement, car tout le monde doit les savoir.

Partant donc de cette assurance, commençons par le chœur dont les paroles sont de Louis Durand, un poète vaudois, la musique de J.-B. Weber et qui a pour titre :

L'amour du pays.

Tout Suisse porte dans son cœur
Un sentiment fidèle :
Tantôt plaisir, tantôt douleur,
Vers l'Alpe, il nous rappelle.
Ce sentiment où sont unis
Tant de charmes,
Tant de larmes,
Son nom, c'est *l'amour du pays*,
Et pour l'absent : *mal du pays*.
Quand on gravit l'étroit sentier,
Qui mène jusqu'aux cimes;
Quand on franchit le fier glacier,
Qui pend sur les abîmes,
Les cœurs ne sont-ils pas saisis
Et de charmes,
Et d'alarmes,
Qui font aimer ce beau pays
Et font rêver tous ses amis.
Des cloches, dans l'air du matin,
S'élève l'harmonie,
Et des bergers, le chant lointain
Y joint sa mélodie,
Tableaux et chants restent unis,
Pleins de charmes,
Pleins de larmes;
Le cœur s'émeut loin du pays,
Quand par ces chants il est surpris.

Rassurée.

Un bien bon garçon que l'ami X...! Dommage, seulement, qu'il ne sache pas mieux prendre son plaisir au domicile conjugal, duquel il s'éclipse trop souvent. Sa brave femme, très sédentaire, se plaint avec raison de ces fréquentes désertions.

L'autre jour, on vint apprendre à Mme X... que son mari a fait une chute et s'est blessé à la jambe. On a dû le transporter directement à l'hôpital où il lui faudra bien rester cinq à six semaines, si ce n'est plus. Elle monte alors immédiatement à l'hôpital pour le voir.

Quand elle se fut fait conter tout au long l'accident, décrire la blessure et les soins qu'elle exigeait; quand, surtout, elle eut appris de la sœur que ce ne serait qu'une affaire de temps, qu'il n'y avait aucun danger, Mme X... se tourna vers son mari et, d'un ton tout à fait résigné :

— Enfin, à présent, je suis tranquillisée pour un moment; je saurai au moins où tu es!

Assez d'eau! — Ceci se passait à Vevey.

Un citoyen de cette ville, bien connu dans la contrée pour sa familiarité avec tout le monde et ses bonnes réparties, voit un jour de forte chaleur un de nos hauts magistrats boire à même le goulot de la petite fontaine de la gare.

— Hé! là (ici le prénom du magistrat), ne bois pas tant de cette eau; tu vas te gâter ta soif!

AUTOUR DU FOYER, EN 1830

I

Voici une pittoresque et intéressante description d'une cuisine dans la campagne vaudoise, en 1830. Il fait bon s'asseoir un moment au foyer de nos grand'mères.

La cuisine est le lieu où se retrouvent et se réunissent, durant les longues soirées d'hiver, les membres de la famille que le travail extérieur dispersés et retenus comme éloignés pendant la belle saison; elle est, à ce point de vue, le creuset où s'épurent et se retribuent les affections.

La cuisine est pavée de briques et son plafond est enfumé et noir comme l'ébène. Un *râtelier* qui fait face à la porte, supporte et étale la vaisselle représentée par des assiettes de faïence, de terre plus commune encore, et par des plats et des soupières de même qualité. — Au rayon supérieur sont retenus, dans des mortaises, les ustensiles de cuivre et de tôle derrière lesquels se cachent, comme honteuses de leur infériorité et de leur grand âge, les cafetières à fond jaune et à chausses qui faisaient les délices de nos grand'mères, et que de plus modernes, de plus élégantes, pour ne pas dire de meilleures, ont fait reculer ici à une hauteur qui semble indiquer l'éloignement des siècles qui les créa, et donner la mesure de la répugnance qu'elles inspirent aux goûts luxueux de notre époque. — Entre les deux rayons inférieurs, beaucoup plus espacés que les autres, trônent, d'un côté, la *seille* (le seuil) qui contient la provision d'eau dans laquelle nage la *casse jaune*, et de l'autre, la *grotte*² et le *cassolot*.

A l'une des planches de sapin qui forment les côtés du dressoir, sont suspendus la brillante bassinoire et l'ustensile précieux qui sert à la torréfaction du café, et de l'autre sont fixés le plat à barbe et le couteau multiple qu'on emploie à diviser les raves en ces charmants filets blancs dont on fait la *compote*. Enfin, sous le dressoir, et reposant sur le carrelage, sont alignées symétriquement et par rang de capacités toutes les marmites dont on a une ample collection.

Vis-à-vis du dressoir est un buffet vitré où tiennent, sous clef, la vaisselle des grandes occasions, qu'on conserve avec plus de soin, mais qu'on aime à laisser voir; puis, peut-être quelques pièces d'argenterie que des parrains marraines généreux ont offert aux enfants, jour même du baptême de leurs filles ou filleules. Derrière les vitres de cette armoire, remarque aussi, exposés en guise de chinoiseries, quelques petits objets de luxe tels qu'une statuette en plâtre du premier Napoléon debout sur son inexorable rocher de Sainte-Hélène, tenant une lunette de longue-vue de main droite et cachant la gauche entre le troisième et le quatrième bouton de son habit; un mot, un Napoléon à la pose traditionnelle auquel sert de pendant un perroquet aux vives couleurs et fait de même matière. Enfin, quelques chaises dont le fond est de bois ou de paille, une table sur laquelle se prélassent l'important et l'inamovible *terru*³, complètent l'ameublement rustique.

¹ Dressoir à plusieurs gradins où l'on étale la vaisselle. Ce meuble, relégué aujourd'hui à la campagne, ornait jadis les salons. Les comtesses et grandes dames avaient des dressoirs à trois gradins, les femmes des chevaliers à deux gradins, les autres sans gradins. — Ces gradins qui paraissent avoir indiqué le rang, signifiaient-ils peut-être les pas faits pour se rapprocher du chef suprême de l'Etat? Et notre âge ferait-il l'explication ou la satire de cette distinction, en tolérant pour tous un nombre indéterminé de gradins qui ne conduisent qu'aux trônes des araignées qui ont suspendu leur toile dans l'espace ménagé entre le dressoir et le plafond, espace hors de l'atteinte salutaire du balai.

² La *grotte* est un instrument culinaire des plus importants. Il est fait de terre de Porrentruy et sert à la cuisson des mets dont la délicatesse et le prix ont réduit la quantité.

³ Le *terru* est un pot d'étain ou de grès qui se remplit de piquette plusieurs fois par jour et qui est la source commune où chacun va se désaltérer sans qu'il soit jamais question d'un droit de présence.